

Démarche SPIRAL

2^{ème} Formation des Dynamiseurs SPIRAL

Strasbourg 3 novembre 2013

Etapes du processus de développement de SPIRAL dans un pays ou une région

A- Cas où SPIRAL constitue une démarche nouvelle

- 1- Contact avec les autorités nationales (ou régionales), choix de une ou deux zones pilotes, éventuellement protocole d'accord au niveau national ou régional.
- 2- Identification et éventuellement recrutement d'un dynamiseur SPIRAL (éventuellement un par zone pilote si elles sont éloignées les unes des autres)
- 3- Formation des dynamiseurs SPIRAL.
- 4- Réunions d'information aux autorités locales et la société civile.
- 5- Constitution dans chaque territoire local intéressé (ville, arrondissement,) d'une plateforme multi-acteurs locale, avec l'appui méthodologique du dynamiseur SPIRAL
- 6- Choix, par chaque plateforme multi-acteurs locale, d'un ou quelques facilitateurs
- 7- Première formation des facilitateurs (3 jours).
- 8- Développement de la démarche dans les territoires.
- 9- Deuxième formation SPIRAL.
- 10- Extension au niveau national avec l'appui des dynamiseurs.

B- Cas où il existe déjà une politique nationale de plateformes multiacteurs locales

1. Contact avec les autorités nationales (ou régionales), choix de une ou deux zones pilotes, protocole d'accord au niveau national ou régional.
2. Réunions d'information aux plateformes déjà constituées pour les inviter à choisir un ou plusieurs facilitateurs SPIRAL (cette réunion d'information pouvant être réalisée par les autorités nationales ou régionales).
3. Première formation des facilitateurs (3 jours).
4. Développement de la démarche dans les territoires.
5. Identification et éventuellement recrutement d'un dynamiseur SPIRAL (éventuellement un par zone pilote si elles sont éloignées les unes des autres)
6. Formation des dynamiseurs SPIRAL.
7. Deuxième formation SPIRAL.
8. Extension au niveau national avec l'appui des dynamiseurs.